

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2021**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16/11/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 29/11/2021

**Délibération n° D-2021-398**

**Certificats d'Economies d'Energie classiques - Information sur  
la vente - Année 2021 - ACT COMMODITIES**

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Anne-Lydie LARRIBAU.

**Secrétaire de séance :** Karl BRETEAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Monsieur David MICHAUT, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Sébastien MATHIEU, ayant donné pouvoir à Madame Cathy GIRARDIN, Madame Véronique BONNET-LECLERC, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT

**Pôle Cadre de Vie et Aménagement  
Urbain**

**Certificats d'Economies d'Energie classiques -  
Information sur la vente - Année 2021 - ACT  
COMMODITIES**

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La loi de Programme fixant les Orientations de la Politique Energétique (POPE) du 13 juillet 2005 a créé le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE).

Ce dispositif instaure une obligation d'économies d'énergie aux vendeurs, exprimées en kWh cumulés actualisés (kWhcumac). L'attribution des CEE s'inscrit dans un processus légal strict contrôlé par le Pôle National des Certificats d'Economies d'Energie (PNCEE).

Par délibération du 18 mai 2015, le Maire ou l'Adjoint délégué a été autorisé à lancer les procédures et à céder les CEE, sachant que le Conseil municipal devra être informé après chaque vente.

Le gestionnaire des flux de la collectivité a ainsi compilé un volume de 1 859 700 kWhcumac de Certificats d'Economies d'Energie (CEE) sur différents travaux effectués par la Ville de Niort, ayant généré des économies d'énergie sur son patrimoine (isolation de toitures et remplacement de chaudières notamment).

Après validation par le PNCEE, ce volume de CEE a été déposé sur la plateforme EMMY du Registre National des Certificats d'Economies, sur lequel la Ville de Niort a un compte ouvert. Cet organe matérialise les CEE délivrés par les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Les CEE deviennent alors des biens meubles négociables dont l'unité de compte est le kilowattheure d'énergie finale économisée (kWhcumac).

Deux offres ont été reçues pour l'achat de ce volume de CEE. La première, émanant de OCT FLOW, proposant un prix de rachat de 0,0065 €/HT/kWhc, soit une recette de 12 088,05 € HT, et la seconde émanant de ACT COMMODITIES, proposant un prix de rachat de 0,00706 € HT/kWhc, soit une recette de 13 129,48 € HT.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la vente des Certifications d'Economies d'Energie à ACT COMMODITIES pour une recette de 13 129,48 € HT.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Thibault HEBRARD